

écoles amies des enfants

Après avoir soutenu le programme de coopération Maroc Unicef pendant quatre ans, Clairefontaine a choisi de poursuivre son engagement en faveur de l'éducation.

En 2009, cet engagement se développera aux Philippines avec le programme « Écoles amies des enfants ».

La situation aux Philippines

CHIFFRES-CLÉS

Population : **86 264 millions**
dont 36 430 millions d'enfants de moins de 18 ans
dont **11 027 millions d'enfants de moins de 5 ans**
Nombre annuel des naissances : **près de 2 295 millions**
Taux de mortalité infantile (moins de 1 an) : 25/1000
Taux net d'inscription/fréquentation à l'école primaire : **94 %**
Sur 10 enfants scolarisés en primaire,
seulement **4 parviendront à la fin du collège.**

CONTEXTE

Les Philippines ont été l'un des premiers pays à ratifier la Convention internationale des droits de l'enfant en 1990. Six ans après que le gouvernement en ait appelé à l'expertise de l'Unicef, **bien des progrès ont été accomplis :**

- Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a considérablement chuté ;
- Les maladies et la malnutrition ont également reculé ;
- L'importance de l'école est ancrée dans les mentalités et la majorité des enfants sont aujourd'hui scolarisés et alphabétisés.

Toutefois, les Philippines sont encore un pays en développement :

- 36,8 % de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté ;
- Le taux de natalité est élevé (près de 5 000 enfants naissent chaque jour et représentent 42 % de la population) ;
- La situation de pauvreté croissante désengage les familles à scolariser leurs enfants (et plus particulièrement les garçons qui souvent représentent un revenu supplémentaire).

À ces difficultés s'ajoute le **manque de moyens pour développer le système éducatif.**

- Le système scolaire actuel, en désuétude, ne détient pas les capacités suffisantes pour absorber une population infantine dont la croissance est galopante (on compte jusqu'à 80 élèves par classe) ;
- L'école ne parvient pas à atteindre certaines catégories de population (minorités musulmanes, indiennes...);
- Le niveau de compétences pédagogiques des enseignants est bas et les moyens matériels dont ils disposent restent faibles ;
- Les écoles sont régulièrement détruites ou sévèrement endommagées par les cyclones.

Un constat : il reste beaucoup à faire pour les élèves issus des communautés vulnérables **en matière d'éducation.**

L'éducation, une priorité

Le programme vise à promouvoir et créer les conditions d'un environnement scolaire (maternelle et primaire) sain, protecteur et propice à un enseignement de qualité pour tous les enfants de 35 villages des zones ciblées, quelles que soient leur appartenance ethnique ou religieuse.

Il s'appuie sur deux axes stratégiques :

La santé

« Développement et soins du jeune enfant » dont le but est d'accompagner la bonne croissance et le développement des enfants dès la maternelle.

L'éducation

« Écoles amies des enfants » dont le but est de préparer l'école à mieux accueillir les élèves et de leur offrir un apprentissage adapté dans un environnement sécurisé.



L'Unicef

une expertise de terrain

L'intervention de l'Unicef vise avant tout à **identifier les problématiques locales** pour mieux y répondre, et **soutenir le gouvernement philippin dans sa volonté de faire évoluer la situation**. Cette aide consiste à :

- Améliorer la qualité des services scolaires et de santé par la réhabilitation/construction de salles de classes et d'infrastructures adaptées ;
- Réduire les disparités existantes dans l'accès à l'éducation ;
- Former les professeurs à de nouvelles méthodes d'enseignement pour renforcer leurs capacités et compétences pédagogiques ;
- Apporter du matériel éducatif adapté et soutenir le retour en classe de ceux qui ont été affectés par les cyclones.



Clairefontaine

un engagement pérenne

Soutenir l'accès à l'éducation et favoriser la réussite scolaire sont une évidence pour Clairefontaine qui, depuis janvier 2004, s'est engagé auprès de l'Unicef pour améliorer la scolarisation des enfants défavorisés, mettre en œuvre des projets concrets en matière d'éducation, et sensibiliser le public aux droits de l'enfant.

Pour donner toutes ses chances de réussite au programme « Écoles amies des enfants » aux Philippines, **Clairefontaine a choisi de s'engager pendant deux ans à hauteur de 250 000 euros par an.**



Zones d'intervention & Bénéficiaires

Le programme est développé dans plusieurs zones des Iles de Luzon et Visayas dans lesquelles, au total, **10 zones d'intervention** sont couvertes. Les communautés visées montrent des taux extrêmement faibles dans :

- L'accès à des soins de santé adaptés aux enfants ;
- La fréquentation/inscription des enfants à l'école ;
- Le niveau d'apprentissage des enfants scolarisés.
- Par ailleurs, le taux d'abandon scolaire est très élevé.

Concrètement, le budget consacré à ce programme servira à :

- Construire et réhabiliter de nouvelles classes (primaires et maternelles) ;
- Construire et réhabiliter des infrastructures d'eau et d'assainissement dans les écoles ;
- Former des professeurs, directeurs d'école et personnels de santé ;
- Mettre en place de manière systématique la consultation médicale de tous les enfants inscrits en écoles primaires et maternelles ;
- Fournir du matériel pédagogique, d'équipements de jeux extérieurs et de matériel de sport aux écoles.

En 2 années, le programme compte atteindre :

- 14 000 enfants en âge d'être scolarisés en écoles maternelles et primaires
- 240 enseignants
- 40 personnels de santé
- 60 centres communautaires de prise en charge de la petite enfance
- 15 écoles maternelles et 35 écoles primaires



Le gouvernement philippin, l'Unicef, et tous les partenaires au niveau local cherchent à **faire augmenter de 3 % à 5 % le taux de fréquentation des écoles dans les zones ciblées.**

Ils visent également à **étendre l'accès aux services de soin et de santé pour les enfants non scolarisés.**

Permettre à ces enfants d'aller à l'école, c'est leur donner accès à une éducation, c'est aussi leur donner les moyens de s'épanouir et de se construire un avenir. Au-delà, c'est un préalable au développement économique du pays.